



**INTERVIEW**

**PATRICK JARRY,  
MAIRE DE NANTERRE**

Vice-président de Paris Ouest La Défense en charge de la politique de la ville et de l'action sociale, Patrick Jarry revient sur le cadre et la philosophie des nouveaux projets urbains du territoire.

**Comment sont définies la politique de la ville et l'action sociale à l'échelon intercommunal ?**

Ce sont deux compétences obligatoires de notre intercommunalité. En transférant ces compétences aux intercommunalités, le législateur a voulu accentuer la solidarité entre les communes appartenant à un même territoire. Paris Ouest La Défense a donc la possibilité et la légitimité d'agir sur ces sujets importants pour nos concitoyens. Rappelons que le but de la politique de la ville est de réduire les écarts de déve-

loppement au sein des villes et des intercommunalités, et de produire de l'égalité dans les quartiers populaires en améliorant les conditions de vie des habitants.

**Quelles sont les orientations du territoire pour les domaines que vous avez en charge ?**

Le territoire intercommunal accompagne chacune des onze communes en menant des actions qui relèvent de ses compétences. Mais jamais au-dessus des communes. Cette conception d'une coopération intercommunale qui respecte l'autono-

mie communale est partagée par les onze maires. En ce qui concerne la politique de la ville, Paris Ouest La Défense accompagne Nanterre dans la mise en œuvre des projets de rénovation sociale et urbaine de plusieurs quartiers. Nous sommes la seule commune engagée dans un dispositif de ce type. C'est un bon exemple de solidarité au sein d'un territoire.

**À travers quels outils ?**

La mise en œuvre de la politique de la ville passe par la signature de contrats de ville. Ces contrats sont signés par le préfet du département, le président de l'intercommunalité et les maires des communes concernées. Ils doivent tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Ils fixent le cadre des futurs projets de renouvellement urbain et prévoient l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la ville.

**Quels sont les interlocuteurs les plus importants pour avancer efficacement ?**

L'État est notre premier partenaire. Dans les opérations de rénovation des quartiers c'est lui qui apporte les plus gros financements. Nous pouvons également nous appuyer sur le département et la région pour le financement de certains volets, en particulier les équipements publics.

**Quelle est, selon vous, la priorité pour 2017-2018 ?**

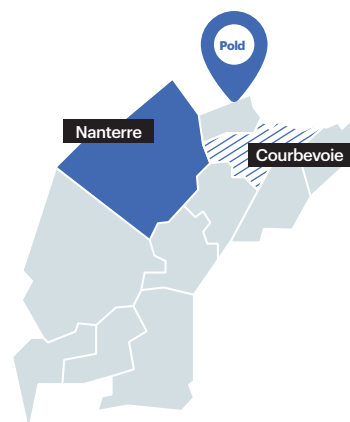
L'opération la plus importante qui implique notre

intercommunalité est la rénovation du quartier du Parc, près de La Défense. Des erreurs très lourdes ont été commises lors de la création de ce quartier par l'État dans les années soixante avec, par exemple, plus de 30 tours de logements sociaux. Aujourd'hui il faut réparer ces erreurs, mettre de la mixité, améliorer les conditions d'habitat et le cadre de vie.

**Pold existe depuis un peu plus d'un an et demi. Quel premier bilan pouvez-vous dresser ?**

Les onze communes ont appris à se connaître et à travailler ensemble. La prochaine étape est de construire un projet de territoire utile à nos communes et à nos concitoyens. ☺

*Les propos rapportés n'engagent que leur auteur.*



Pold est l'un des

**12**

territoires de la métropole du Grand Paris.